



Beauvais, Lundi 30 janvier 2012
COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle étape pour l'insertion

Signature du Pacte Territorial Local d'Insertion (PTLI) pour le territoire de Creil-Clermont

Lundi 30 janvier 2012 à 17h00

Maison de la solidarité et des familles de Mouy, Impasse des écoles – Mouy

Yves Rome, Sénateur, Président du Conseil général de l'Oise, Claude Gewerc, Président du Conseil régional, Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, et Claude Segond, Directeur régional adjoint de Pôle Emploi, signeront ce lundi 30 janvier 2012 le Pacte territorial d'insertion pour le territoire Creil-Clermont, marquant une nouvelle étape dans la rénovation des politiques d'insertion.

> Le Département, chef de file des politiques d'insertion

Le Pacte Territorial Local d'Insertion (PTLI) est destiné à coordonner les actions entreprises en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA. C'est un nouvel outil, mis en œuvre par le Conseil général et adapté aux besoins du territoire, pour **mettre en réseau les partenaires pour favoriser un retour durable à l'emploi des personnes en insertion.**

Avec la mise en œuvre de ce Pacte local, la volonté du Département est de porter une politique d'insertion innovante et ambitieuse, en faisant le pari que **l'emploi demeure le meilleur intégrateur social**, et ce d'autant plus dans cette période de crise qui fragilise et détruit les solidarités.

La mise en œuvre de ce PTLI va aujourd'hui venir conforter le partenariat local et la coordination des moyens en faveur de l'insertion des bénéficiaires du RSA, sur la base d'une vision partagée des enjeux de développement économique et social du territoire et sur la base d'un programme d'actions précis.

Dans l'Oise > Une politique d'insertion innovante

- L'expérimentation du RSA dès 2007
- Les clauses sociales dans la commande publique du Département : plus de 70.000 heures d'insertion ont été réalisées grâce à ces clauses sociales et le Département a décidé leur généralisation dans l'ensemble de ses marchés.
- Depuis janvier 2011 : Le dispositif « Coup de pouce pour l'emploi », destiné à favoriser le recrutement de 500 personnes en contrats aidés, sur des métiers liés à l'environnement et aux services à la personne.

Ce premier Pacte Territorial Local d'Insertion concerne le territoire de Creil-Clermont. (les 4 autres territoires de l'Oise seront réalisés en 2012).

> Les engagements du Pacte Territorial Local d'Insertion (PTLI) pour le territoire de Creil-Clermont

Les 4 partenaires institutionnels qui signent aujourd'hui le PTLI s'engagent sur *un plan d'actions très concret destiné à renforcer les parcours de formation et d'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA* :

3 axes méritent d'être particulièrement signalés :

- Développer un partenariat spécifique avec la Région sur la prescription de formation

Pour exercer ces missions et renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département va installer sur les territoires des équipes dédiées à l'Insertion, à l'Emploi et à la Formation, qui recevront notamment une formation assurée par la Direction de la Formation du Conseil régional.

- Renforcer le partenariat avec l'Etat, à travers la mise en œuvre d'une plateforme de professionnalisation des contrats aidés

Confiée au GRIEP, cette plateforme proposera des modules de formation aux bénéficiaires salariés en contrats aidés afin d'obtenir un titre ou une reconnaissance professionnelle visant leur retour à l'emploi.

- Renforcer le partenariat avec Pôle Emploi, à travers la mise en place d'une « plateforme diagnostic »

Le Conseil général et Pôle Emploi s'associent dans la mise en place d'une « plateforme diagnostic » d'évaluation et d'orientation des allocataires du RSA vers un accompagnement professionnel, avec une prise en charge selon la nature du parcours par une équipe dédiée du Département ou Pôle Emploi.

Cette plateforme territoriale pour l'ensemble du département se déclinera sur trois sites : Beauvais, Compiègne, et Creil. Elle démarrera sur le bassin creillois dès début mars 2012.

« Le Département a la volonté de porter, avec ses partenaires, une politique d'insertion ambitieuse et innovante, de conférer au Pacte Territorial d'Insertion une véritable portée opérationnelle en matière de retour à l'emploi des allocataires du RSA ». – Yves Rome